

076-217605419-20201126-DE2020000109-DE	REPUBLIQUE FRANCAISE
Accusé certifié exécutoire	Département de la SEINE-MARITIME
Réception par le préfet : 07/12/2020	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE
Notification : 28/01/2019	Séance du 26 Novembre 2020
Pour l'autorité de délégation	En Exercice
Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	Qui ont pris part à la délibération
19	18



Date de la convocation : 23 novembre 2020  
Date d'affichage : 23 novembre 2020.

Le 26 novembre 2020 à vingt heures,

Sur convocation en date du 23 novembre 2020, les membres du conseil municipal se sont réunis en Salle polyvalente sous la présidence de Mme Josiane LELIEVRE, maire.

**Etaient présents :**

M. CALTOT Daniel, M. POTHERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme NEE Amélie, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, M. ORIENT Olivier, M. DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG, Mme GUERZA Sylvie, Mme LELIEVRE, M. TOUTAIN Éric, Mme TALBOT Christine.

**Absents :** Mme OSMONT Marie-Claire, M. ZEDDE Alain, Mme LECOQ Annie.

Mme LECOQ Annie a donné pouvoir à M. GAUDICHON Vincent,  
M. ZEDDE Alain a donné pouvoir à Mme TALBOT Christine,

**Secrétaire de séance : M. Vincent GAUDICHON**

**2020-109 – DEVENIR DU MERCREDI**

Madame le Maire indique que l'accueil des enfants le mercredi a débuté en début d'année scolaire 2020 pour 10 enfants, alors qu'une vingtaine s'étaient inscrits. Malheureusement, les semaines se sont succédées et force est de constater que c'est un échec.

En effet, depuis 3 semaines, 5 enfants sont présents le mercredi dont 4 en ludisport qui mobilisent 2 agents. Madame le Maire indique que l'on ne peut continuer de cette manière, et notamment à mobiliser 9 h de personnel pour 4 enfants.

Madame le Maire propose donc de laisser 2 mois aux familles qui ont besoin de la garderie du mercredi matin pour se réorganiser, soit **un arrêt de ce service le 31 janvier 2021**. Madame le Maire ajoute qu'il pourra être prêté des locaux communaux aux familles qui souhaiteraient créer une association. Elle invite au vote :

**14 Votes POUR**

**4 Abstentions (M. BRUNG, Mme TALBOT, Mme GUERZA, M. ZEDDE).**

Le conseil municipal à la majorité des membres présents ou représentés **DÉCIDE** d'arrêter l'accueil du mercredi matin à partir du 31 janvier 2021.

A ROUMARE, 26/11/2020

pour extrait conforme

Le MAIRE

Josiane LELIEVRE